



Investissement majeur sur la Véloroute de la Chaudière Secteur de la Nouvelle-Beauce

La MRC de La Nouvelle-Beauce investira près de 900 000 \$ sur la Véloroute de la Chaudière au cours des deux prochaines années. Cet investissement majeur est rendu nécessaire en raison de la dégradation de la piste à plusieurs endroits, principalement entre Sainte-Marie et Vallée-Jonction. C'est pour cette raison que nous débutons par ce tronçon. Mais aussi, notre Véloroute nécessite plusieurs améliorations tant dans la restauration de la surface de roulement sur toute sa longueur que dans la modernisation des haltes. Ces travaux débuteront ce printemps pour se terminer à l'automne 2018.

Le tableau ci-dessous montre les travaux, le secteur et les dates d'intervention sur la piste cyclable pour l'année 2017. Pendant ces périodes, les tronçons sous réparation seront fermés afin d'assurer la sécurité des usagers :

Véloroute de la Chaudière 2017	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre			
	3	10	17	24	1	8	15	22	5	12	19	26	3	10	17	24	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23
Phase 1																												
Route 112 Vallée-Jonction / halte Domtar (Sainte-Marie)																												
Démonter les clôtures;																												
Epierriser les talus;																												
Nettoyer les ponceaux;																												
Pavage;																												
Installer les clôtures;																												
Lignage																												
Phase 2																												
Halte Domtar (Sainte-Marie) / route Carter (Sainte-Marie)																												
Les mêmes travaux que la phase 1																												
Phase 3																												
Route Carter (Sainte-Marie) / boul. Vachon Nord (cimetière Sainte-Marie)																												
Les mêmes travaux que la phase 1																												

Note : La halte Domtar sera ouverte pendant les travaux de la phase 1.

Autres travaux réalisés en 2017 :

- Réaménagement de la piste le long du boul. Vachon Nord, près du cimetière (Sainte-Marie);
- Amélioration de l'accès des toilettes à la Maison du tourisme (Sainte-Marie);
- Construction de 1 km de piste cyclable le long de la route Carrier (secteur développement résidentiel Armand-Drouin) (Scott);
- Accès au nouveau Centre communautaire de Scott.

Rappelons que notre Véloroute a été construite en 2001. Il s'agit d'une voie cyclable de 46 km entre Saint-Lambert-de-Lauzon et Vallée-Jonction, dont 20 km en piste cyclable et 26 km en voie partagée. En 2006, la piste cyclable, entre Scott et Vallée-Jonction, a été asphaltée permettant de la rendre multifonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle peut être aussi utilisée par les patineurs et les utilisateurs de planche à roulettes.

La Véloroute de la Chaudière est partie intégrante de la Route verte du Québec, route n° 6. La Route verte est un itinéraire de 5 000 km qui permet aux cyclistes de visiter l'ensemble des régions du Québec. En 2008, National Geographic l'a désignée comme plus belle Véloroute au monde. Notre Véloroute rejoint le parc des Chutes-de-la-Chaudière, le Vieux-Charny et la route des Anses, la piste cyclable qui longe le fleuve à Lévis. Par la route des Anses, vous pourrez rejoindre la Cycloroute de Bellechasse en traversant l'A-20 sur la nouvelle passerelle « Harlaka » construite en 2016 et permettant de rouler jusqu'à Armagh, dans Bellechasse.

Pour terminer, on ne peut qu'espérer, enfin, la subvention qui permettrait de compléter la Véloroute de la Chaudière, secteur Robert-Cliche, et ainsi, donner la chance aux nos concitoyens et visiteurs des autres régions de faire une balade jusqu'à Saint-Georges en passant par Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville.

Au fil des mois, nous vous informerons de l'avancement des travaux. L'évolution des travaux sera conditionnelle à la météo. Consultez régulièrement nos pages web <http://www.veloroutedelachaudiere.com/> ou <http://mrc.nouvellebeauce.com/> et n'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires à l'adresse suivante : mrc@nouvellebeauce.com. Merci de votre compréhension et bonne saison.

Érick Olivier, directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement, MRC de La Nouvelle-Beauce

Les travaux en 2018 :

Boul. Vachon Nord (cimetière Sainte-Marie) / entrée de Scott (Ferme Guy Bélanger)

- Démontez les clôtures; empierrer les talus; nettoyer les ponceaux; pavage; installer les clôtures;

Entrée de Scott / route 173 (Scott)

- Démontez les clôtures; empierrer les talus; nettoyer les ponceaux; pavage; installer les clôtures;

Route Carrier (Scott) / Limite Saint-Isidore

- Renforcer les accotements en gravier; pavage des accotements; signalisation; lignage;

Rang de la Rivière (Saint-Isidore) (au même moment de sa réfection)

- Renforcer les accotements en gravier; pavage des accotements; signalisation; lignage;

Rue des Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)

- Signalisation; lignage;

Amélioration du mobilier dans chacune des haltes soit celles de Saint-Isidore, de Scott, de Sainte-Marie (2) et de Vallée-Jonction (tables à pique-nique et bancs);

Nouvelles cartes thématiques informant de la localisation de la piste cyclable de ses accès, stationnement et autres services; Nouvelle signalisation (publicité) en lien avec des commerces et services qui désireraient s'afficher le long de la piste cyclable;

Bornes kilométriques;

Bornes de réparation (crevaisin et pompe) (une par municipalité).